

## Note de service

**À :** Tous les Fellows, affiliés, associés et correspondants de l'Institut canadien des actuaires et autres parties intéressées

**De :** Josephine Marks, présidente  
Conseil des normes actuarielles  
Gavin Benjamin, président  
Groupe désigné

**Date :** Le 3 juillet 2019

**Objet :** **Mise à jour : Groupe désigné sur la révision de la section 3500 des Normes de pratique – Valeurs actualisées des rentes**

*Document 219077*

Le 23 novembre 2018, le Conseil des normes actuarielles (CNA) a publié un [exposé-sondage révisé](#) prévoyant une date limite au 31 janvier 2019 pour la formulation de commentaires au sujet des modifications proposées aux normes de pratique pour le calcul des valeurs actualisées des rentes. Le groupe désigné (GD) a examiné les 28 mémoires reçus au sujet de cette version révisée de l'exposé-sondage et il s'affaire actuellement à apporter les dernières modifications aux normes de pratique qui seront soumises à l'approbation du CNA. Ce dernier prévoit de mettre la dernière main aux modifications apportées aux normes au début de l'automne. Le CNA ne prévoit pas que les normes révisées entrent en vigueur avant la fin de 2019. Toutefois, le GD envisage de recommander au CNA d'autoriser l'adoption anticipée d'une partie ou de la totalité des modifications apportées aux normes, une fois que les modifications finales auront été publiées.

JM, GB